



PROGRAMME D'OPTIMISATION DE LA TRÉSORERIE

Le gouvernement conclut la première phase avec succès

Dans un communiqué publié hier à Brazzaville, le ministère de l'Economie et des Finances a annoncé la conclusion, avec succès, de la première étape de plus de 1500 milliards francs CFA dans le cadre du

Programme national d'optimisation de la trésorerie qui porte sur un portefeuille de titres publics d'un montant global de 2314 milliards francs CFA. Selon le même document, il s'agit d'une première depuis

l'entrée en 2017 du Congo dans le marché régional des titres publics de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique.

Page 3

PARTENARIAT

Une société veut moderniser l'Imprimerie nationale



Les membres du gouvernement présents lors des échanges/DR

La Société nationale de développement informatique entend moderniser l'Imprimerie nationale du Congo. Le projet a été examiné dans la capitale congolaise au cours d'une rencontre présidée par le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso.

En dehors de cette société, les entreprises Ultra Publican et Erise ont également présenté leurs offres portant respectivement sur la proposition d'un logiciel d'optimisation des recettes douanières et l'installation d'un port vraquier dans la Zone économique spéciale de Pointe-Noire.

Page 8

Éditorial

Tout faire

Page 2

ENVIRONNEMENT

Le Congo présent à la COP29



Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, président de la Commission Climat du bassin du Congo, prend part aux côtés des dirigeants

d'autres pays et des représentants des organisations internationales œuvrant en faveur de la préservation de l'environnement à la 29^e Conférence des

Nations unies sur le changement climatique (COP29) qui se tient du 11 au 22 novembre à Bakou, en Azerbaïdjan.

Page 9

OUESSO

Le peuple autochtone initié à l'entrepreneuriat

La ville de Ouesso, dans le département de la Sangha, a accueilli un atelier sur la création des très petites et petites entreprises autochtones dans les communautés forestières. L'initiative devra permettre d'améliorer le bien-être de cette population en promouvant sa participation aux activités économiques et à la préservation de la forêt.



Une vue des participants/DR

Page 5

ÉDITORIAL

Tout faire

Le ministre d'Etat chargé des Infrastructures et des Travaux publics de la République démocratique du Congo a annoncé au président Denis Sassou N'Guesso la levée des obstacles à la construction du pont route-rail entre les villes de Brazzaville et Kinshasa.

Cette annonce permet d'éclairer la lanterne de certains observateurs qui jusque-là émettaient des doutes quant à la faisabilité de ce projet à fort impact en matière d'intégration régionale et continentale. Son objectif n'étant pas de défavoriser l'une ou l'autre partie bénéficiaire.

L'ouvrage sera érigé à hauteur de la localité de Maloukou au Nord-Est de la capitale congolaise. Il va faciliter la mobilité des personnes et renforcer les échanges culturels et commerciaux interafricains grâce à la connexion des différents ensembles régionaux du continent.

Les deux Congo tireront parti de cette infrastructure dont les études de faisabilité ont été financées par la Banque africaine de développement à travers, entre autres, leurs plateformes portuaires et aéroportuaires qui seront de plus en plus sollicitées pour le transit des marchandises destinées aux pays voisins.

L'Afrique centrale étant considérée comme l'une des régions les moins intégrées du continent, le pont route-rail entre les deux capitales les plus proches au monde va accélérer l'intégration et booster les économies. Les dirigeants des deux pays sont appelés à tout faire pour concrétiser cette volonté de l'Union africaine.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

L'Acap préoccupée par le blocus de Cuba

L'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap), dans un communiqué rendu public dans le cadre de la célébration de son 60e anniversaire, a sollicité l'indulgence des Etats-Unis tout en condamnant le blocus imposé à Cuba.

L'Acap célèbre cette année son soixantenaire sur le thème « Peuples des Nations unies épris de paix, unissons-nous pour protéger les droits de l'homme souvent facteur des conflits ». Les activités lancées officiellement le 19 juin dernier, à la mairie de Talangai, sixième arrondissement de Brazzaville, se poursuivront jusqu'en décembre prochain. Messenger de paix des Nations unies, cette organisation non gouvernementale présidée par Vital Balla prône, à travers sa vocation, la paix et l'amitié des peuples, milite en toute possibilité auprès des Nations unies qui incarnent et observent toutes les situations sociales, économiques et culturelles relatives aux peuples du monde et aux droits humains. « Dans la course du temps et depuis plusieurs décennies, les Etats-Unis ont fermé visage

et cœur en infligeant un blocus rigoureux, économique, commercial et financier, entraînant des mesures unilatérales les plus préjudiciables à la population et à l'économie cubaines, aggravant par conséquent les effets dévastateurs du système de coercition unilatéral le plus prolongé et le plus étendu de l'histoire », a déploré l'Acap, à travers sa communication placée sur le thème « Le blocus de Cuba, une cruauté qui met en mal le traitement des droits humains par un Etat aspirant à la haute démocratie ». Se fondant sur les articles 4 et 1er de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui mettent un accent sur les libertés, l'Acap estime que le blocus est « un crime contre l'humanité, un acte génocidaire, une violation flagrante, massive et systématique des

droits humains ».

Evoquant quelques cas illustrant cette politique américaine, l'Acap cite l'inscription de Cuba sur la liste unilatérale du département d'Etat des Etats-Unis des pays commanditaires du terrorisme international ; des sanctions ou menaces de sanctions maritimes, de transport, d'assurance ou de réassurances. « Il faut mettre en œuvre au plus vite tous les moyens possibles pour miner la vie économique de Cuba, un plan d'action qui, d'une manière aussi adroite et discrète que possible, ferait les plus grandes percées en refusant à Cuba argent et approvisionnements afin de réduire les salaires nominaux et réels, de provoquer la faim, le désespoir et le renversement du gouvernement », a préconisé l'Acap.

Créée en 1964, l'Acap célèbre cette année son 60e anniversaire. En effet, plusieurs activités ont été prévues parmi lesquelles des conférences-débats, des expositions et témoignages de ses anciens boursiers ainsi que la présentation du livre « Vital Balla pour la paix, la solidarité et l'amitié des peuples ».

Parfait Wilfried Douniama

« Dans la course du temps et depuis plusieurs décennies, les Etats-Unis ont fermé visage et cœur en infligeant un blocus rigoureux, économique, commercial et financier, entraînant des mesures unilatérales les plus préjudiciables à la population et à l'économie cubaines, aggravant par conséquent les effets dévastateurs du système de coercition unilatéral le plus prolongé et le plus étendu de l'histoire »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

Le gouvernement promet de mobiliser 1500 milliards FCFA

Au terme de la première phase de l'opération d'optimisation de la trésorerie, près de 1500 milliards FCFA d'offres ont été retenus par le Trésor public incluant 1236 milliards FCFA de refinancement proactif et volontaire de titres et environ 250 milliards FCFA d'argent frais.

Dans le cadre d'une opération inédite, l'ensemble des objectifs fixés par le Congo a été atteint. Il s'agit, entre autres, de la mobilisation d'environ 250 milliards FCFA au travers de nouveaux bons du trésor assimilables allant jusqu'à 52 semaines ; un allongement de la durée de vie moyenne de la dette domestique de marché passant de 2.6 ans à 6.4 ans, et portée jusqu'à dix ans ; le renforcement des marges de manœuvre budgétaire du pays à court et moyen terme, avec une réduction significative du poids du service de la dette sur les prochaines années. S'inscrivant dans le cadre du Programme national d'optimisation de la trésorerie (Pnot), ce projet de mobilisation des

ressources entre dans le cadre de la stratégie de gestion de la dette publique à moyen terme du Congo, visant à allonger la maturité moyenne de la dette publique intérieure, tout en augmentant les marges de manœuvre budgétaires à court et moyen terme, et contribuant au bon fonctionnement du marché régional des titres publics.

« La République du Congo a conclu avec

succès la mise en œuvre du Programme national d'optimisation de la trésorerie, portant sur un portefeuille de titres publics d'un montant global de 2314 milliards de FCFA », indique le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, dans un communiqué publié le 11 novembre. « Les détenteurs de titres de plus de 1956 milliards FCFA, soit 85% du total, ont répondu

favorablement en transmettant des propositions d'échange, accompagnées de près de 360 milliards d'offres de nouveaux financements », a-t-il poursuivi.

Les économies du service de la dette sont ainsi estimées à 700 milliards FCFA sur la période 2024-2028. Les ressources mobilisées dans le cadre du Pnot contribueront ainsi à la couverture des besoins de financement et de tré-

sorerie du Congo au titre de l'exercice budgétaire pour l'année 2024 et 2025, incluant le paiement des arriérés.

La République du Congo conclut son opération de gestion de passifs inaugurale, une première depuis son entrée sur le marché régional des titres publics de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale en 2017. Le pays indique poursuivre les discussions avec les représentants du Fonds monétaire international, dans le cadre de la sixième et dernière revue du programme de Facilité élargie de crédit, et poursuit l'objectif d'achever avec succès ce programme triennal d'ici à la fin de cette année.

Lopelle Mboussa Gassia

« La République du Congo a conclu avec succès la mise en œuvre du Programme national d'optimisation de la trésorerie, portant sur un portefeuille de titres publics d'un montant global de 2314 milliards de FCFA »

VIE DES ORGANISATIONS POLITIQUES

Des milliers d'adhérents à la FMC Poto-Poto

Pour renforcer les rangs du comité de la Force montante congolaise (FMC) Poto-Poto, son président, Yoan Edgard Nguesso, a lancé une campagne d'adhésion le 8 novembre, tout en appelant à la candidature du président Denis Sassou N'Guesso à la présidentielle de 2026.

« Chacun d'entre nous revendique, de façon légitime, la bonne marche de notre pays afin que progressivement, nos lendemains soient meilleurs. Beaucoup de choses sont à changer. C'est une évidence ! Pour changer les choses, nous devons nous engager. Pour faire valoir notre engagement, nous devons nous exprimer davantage, de façon pacifique et réfléchi sur la gestion de notre pays », a déclaré le président du comité FMC Poto-Poto, Edgard Yoann Nguesso, lors de la campagne d'adhésion qu'il a lancée.

Le président du comité FMC Poto-Poto a mis un accent particulier sur la conscience citoyenne. Les jeunes, selon lui, doivent être des citoyens exemplaires, refusant toute forme de manipulation tendant à s'exprimer par la violence et les comportements déviants. « Nous appelons la jeunesse à la prudence », a-t-il déclaré en soulignant que le pays a besoin de l'apport de tous les citoyens pour avancer.

Echéances électorales

La campagne lancée est une manière pour la FMC Poto-Poto d'amorcer sa préparation aux échéances électorales à venir. A en croire Edgard Yoann Nguesso, l'initiative vise, entre autres, à structurer la base du comité Poto-Poto de ce mouvement juvénile du Parti congolais du travail. « Nous voulons donc que la Force montante congolaise regorge en ses rangs des jeunes dynamiques, afin de se préparer avec confiance à affronter les échéances électorales à venir », a-t-il dit.

Ainsi, pour la présidentielle de 2026, la FMC Poto-Poto a appelé à la candidature du président Denis Sassou N'Guesso. « La jeunesse de Poto-Poto me charge, après plusieurs consultations, de dire au camarade Denis Sassou N'Guesso que nous poursuivons la marche avec lui », a fait savoir le président du comité FMC du troisième arrondissement de la capitale. Pour sa part, le président de



La campagne d'adhésion à la FMC Poto-Poto/Adiac

la Commission nationale d'auto-évaluation du mécanisme africain d'évaluation par les pairs, Alain Akouala Atipault, a salué l'initiative de la FMC Poto-Poto qui, selon lui, traduit la vitalité de la jeunesse. « Le message déli-

vré consiste à cultiver l'esprit républicain et de porter les doléances de la jeunesse de Poto-Poto pour ne pas dire de la jeunesse du pays tout entier », a-t-il déclaré. Après la campagne d'adhésion, des séminaires sont

prévus pour permettre aux nouveaux adhérents de mieux s'imprégner des idéaux du Parti congolais du travail, des valeurs de la République, a annoncé Edgard Yoann Nguesso.

Gloria Imelda Lossele

AMENDEMENT DE KIGALI 2024-2030

Le Congo a redéfini sa stratégie de mise en œuvre

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, et l'ambassadeur de l'Allemagne au Congo, le Dr Wolfgang Klapper, ont présidé le 7 novembre à Brazzaville un atelier de validation de la stratégie de mise en œuvre de l'amendement de Kigali 2024-2030 et redéfini une stratégie nationale de l'application de cet accord.

L'amendement de Kigali, en vigueur depuis 2019, élargit le champ d'application du protocole de Montréal en incluant la réduction progressive des hydrofluorocarbures (HFC), des gaz à effet de serre puissants utilisés notamment dans les systèmes de réfrigération et de climatisation.

Toutefois, ces substances ne détruisent pas directement la couche d'ozone mais contribuent fortement au réchauffement climatique. L'atelier organisé pour la période 2024-2030 vise à renforcer les engagements du Congo dans le cadre de cet amendement, en définissant une stratégie nationale de mise en œuvre.

Ainsi donc, cet atelier marque une étape déterminante dans les efforts nationaux et internationaux visant à réduire les émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone au Congo, conformément au protocole de Montréal.

Les experts ont mis l'accent sur

l'importance de la transition vers des technologies alternatives, moins polluantes et accessibles, ainsi que sur le besoin d'appui technique et financier pour accompagner les industries locales dans cette transition. La stratégie validée prévoit des mesures concrètes pour réduire l'utilisation des HFC et favoriser l'adoption de technologies propres, tout en assurant une formation adéquate des professionnels du secteur pour garantir un impact positif durable.

« Il est très positif que le Congo, dans son plan d'action pour la mise en œuvre de ses objectifs climatiques nationaux, contribution nationale déterminée, prévoit le développement de l'électrification rurale qui doit être réalisée principalement par la micro hydroélectricité ainsi que par la promotion des énergies renouvelables. C'est précisément la voie à suivre », a indiqué le Dr Wolfgang Klapper, ambassadeur de la République fédérale

de l'Allemagne. « Le Congo est doté d'un potentiel d'énergie solaire et hydraulique qui est encore largement inexploité. Il faut maintenant poser les jalons d'une sortie de l'économie des hydrocarbures vers une économie verte. En Allemagne, un pays fortement industrialisé, la part de l'électricité verte est déjà de 56%, et cette part ne cesse d'augmenter », a-t-il ajouté.

La République du Congo avait signé la convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone, le 15 septembre 1988, et l'a ratifiée le 16 novembre 1994, en même temps que le protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ainsi que les amendements y afférents, à savoir Londres, Copenhague, Montréal, Beijing et tout récemment Kigali.

Ainsi, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo a relevé que la ratification de ces

conventions montre l'intérêt que le Congo accorde non seulement à la résolution des problèmes environnementaux qui se posent à l'échelle planétaire, mais aussi sa disponibilité à participer à la recherche de leurs solutions. C'est ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre dudit protocole, le pays exécute depuis 2013 le Plan de gestion d'élimination des hydrochlorofluorocarbures.

« Les HCFC et HFC sont de puissants gaz à effet de serre très nuisibles au climat et à la santé, utilisés notamment dans la réfrigération, la climatisation et autres équipements frigorifiques les contenant. Cet instrument juridique permettra d'éviter la consommation d'environ soixante-douze milliards de tonnes d'équivalent CO₂ d'ici à l'an 2050 et participer au maintien de la température globale de moins de 2°C. La mise en place de cette stratégie réaffirme l'engagement dynamique et constant de la République du Congo

se conformer aux exigences internationales, mais aussi à préserver dorénavant la couche d'ozone et le climat », a déclaré la ministre Arlette Soudan-Nonault. Le Congo bénéficie non seulement d'un plan de mise en œuvre de l'amendement de Kigali, mais aussi contribue à la réduction des gaz à effet de serre pour la protection du climat. Rappelons que l'accord de Kigali est un amendement au protocole de Montréal faisant suite à l'interdiction des gaz de type chlorofluorocarbure convenue en 1985. Il prévoit l'abandon progressif des gaz de type hydrofluorocarbures. Par ailleurs, le protocole de Montréal est un accord multilatéral international sur l'environnement qui fait suite à la convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone adoptée le 22 mars 1985. Il a pour objectif de réduire et à terme d'éliminer complètement les substances qui réduisent la couche d'ozone.

Fortuné Ibara

FORMATION

Le Groupe des journalistes pour la paix au cœur des actions de santé

L'organisation de renommée nationale et internationale présidée au Congo par la journaliste Nathalie-Christine Foundou a accompagné, le 11 novembre, à Brazzaville l'association socio-culturelle Nouvel horizon à former les agents de l'hôpital de base de Makélékélé à l'usage de matériels antidouleurs.

Le partenariat entre le Groupe des journalistes pour la paix (GJP-Congo) et l'association socio-culturelle Nouvel horizon a un impact immédiat en participant au confort du patient et en réduisant les morbidités péri-opératoires et péri-traumatiques. Il est également un facteur important de prévention de la douleur chronique.

Deux semaines durant, deux kinésithérapeutes, deux gynécologues, deux chirurgiens, deux médecins et plusieurs paramédicaux agents de l'hôpital de base de Makélékélé ont été formés et recyclés à l'usage de l'appareil Tens Eco2, réputé efficace pour les douleurs y compris les douleurs chroniques.

Une douleur est dite chronique dès lors qu'elle est persistante ou récurrente, le plus souvent au-delà de six mois, répond mal au traitement et induit une détérioration fonctionnelle et relationnelle. Par ailleurs, une souffrance psychologique, parfois appelée psychalgie,

désigne une souffrance psychologique, spirituelle qui est différente de la souffrance ou douleur d'origine purement physiologique. La souffrance émotionnelle est une souffrance psychologique, mais elle est davantage liée au ressenti, au vécu, aux émotions.

La formatrice Isabelle Ouattara, infirmière psychothérapeute évoluant dans l'association Nouvel horizon à Blois, dans le Loir en France depuis vingt-ans, a affirmé : « Je travaille depuis trois ans dans un service qui accueille les patients souffrant de douleurs chroniques. Mon objectif est d'aider les personnes en souffrance physique et psychique. Début d'un projet, initiation d'un projet autour de la douleur que j'espère pourra se déployer encore et encore au sein des services et peut-être sur d'autres structures hospitalières à Brazzaville ».

Former-équiper-communiquer

Outre la formation et le recyclage



Remise symbolique du matériel/Adiac

de ces agents, l'hôpital de base de Makélékélé a également été équipé d'un lot d'appareils Tens Eco2 grâce à ce partenariat fructueux. Ces appareils de neuromodulation électrique transcutané externe permettent de faire face aux douleurs dont souffre le patient. Ce traitement ne nécessite aucune prise de médicament. La personne est soignée grâce à une stimulation ciblée des muscles.

En 2025 et grâce au partenariat

de ces deux organisations, l'association socio-culturelle Nouvel horizon compte aussi mener, en collaboration avec un psychologue, des actions de lutte contre les violences sexuelles, notamment en prenant en charge les femmes et filles victimes de traumatismes. « Nous sommes journalistes pour la paix. Nous sommes organisés en réseau en Afrique et dans d'autres continents. La paix c'est aussi le droit à la

santé physique, morale et psychique y compris la quiétude. Ce partenariat nous donne droit, en tant que journalistes pour la paix, à jouer notre partition. Notre partenariat avec l'association socio-culturelle Nouvel horizon se résume à la sensibilisation, la communication et à l'accompagnement », a déclaré Nathalie-Christine Foundou, présidente du GJP-Congo.

F.I.

SANGHA

Les communautés autochtones initiées à l'esprit entrepreneurial

Un atelier de réflexion sur la création des très petites et petites entreprises autochtones dans les communautés forestières s'est tenu le 22 octobre dernier à Ouesso, chef lieu de la Sangha. Les recommandations qui en découlent vont contribuer à la création de petites entreprises et promouvoir des initiatives économiques permettant aux autochtones de participer activement à l'entrepreneuriat local tout en continuant à préserver leur patrimoine forestier.

Initiée par le Projet de promotion des petites et moyennes entreprises pour l'amélioration du bien-être social afin de réduire la surexploitation des animaux sauvages et la destruction des forêts en République du Congo (Ceerc) financé par Usaid, la rencontre a contribué à la promotion des modèles d'entreprises favorisant la durabilité sociale et environnementale au même niveau que la rentabilité économique.

Les participants ont, entre autres, identifié les modèles économiques et sociaux les plus adaptés aux produits collectés par la population autochtone, étroitement liés aux considérations sociales et culturelles. Il s'est agi aussi pour eux de réfléchir aux meilleurs modèles d'affaires pour les communautés autochtones. Ouvrant les travaux, Sylvestre Lempoua, secrétaire général du département de la Sangha, représentant le préfet, a souligné



La photo de famille/DR

« Cette collaboration active avec la population autochtone dans la préservation de la biodiversité forestière est essentielle au bien-être social et au développement durable »

les nombreuses barrières économiques et sociales auxquelles les communautés autochtones font face, ainsi que la nécessité de développer des alternatives viables et durables pour subvenir à leurs besoins tout en préservant

la forêt.

A son tour, le directeur départemental de la Culture et des Arts, Alain Oyandzi, a salué la mobilisation de la population autochtone. Pour lui, leur engagement dans différentes activités

entrepreneuriales constitue une réponse prometteuse pour une gestion durable des ressources forestières et fauniques. Par ailleurs, satisfait de l'approche inclusive du Projet Ceerc, Donatien Akoula, directeur départe-

mental de l'Agriculture, a déclaré : « Cette collaboration active avec la population autochtone dans la préservation de la biodiversité forestière est essentielle au bien-être social et au développement durable ».

Il sied de noter que les diverses contributions des participants ont grandement enrichi les discussions, renforçant ainsi la pertinence et l'impact des recommandations adoptées. En effet, l'atelier a ainsi posé les bases d'un modèle d'entreprise autochtone apte à générer des revenus tout en respectant les pratiques culturelles des communautés et la conservation des forêts du Congo.

Notons que l'atelier de réflexion a réuni une trentaine de participants, à savoir autorités locales, organisations de la société civile, représentants des communautés autochtones, locales ainsi que des projets de développement.

Gloria Imelda Lossele

PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT

L'association Enf'neuriat sollicite le soutien du CCJ

Le secrétaire exécutif et permanent du Conseil consultatif de la jeunesse (CCJ), Michrist Kaba Mboko, a reçu en audience, le 7 novembre à Brazzaville, Marie Rose Ovaga Opa, fondatrice de l'association Enf'neuriat pour obtenir des appuis stratégiques au développement du projet «Mwana entrepreneuriat».

La rencontre s'inscrivait dans une démarche collaborative et innovante pour répondre aux nouveaux enjeux de l'augmentation du nombre de travailleurs indépendants. Le Conseil consultatif de la jeunesse, fédérateur des initiatives de jeunes, soutiendra le programme entrepreneurial de l'association Enf'neuriat.

La démarche vise à mobiliser les ressources nécessaires pour l'éveil de la culture entrepreneuriale. Celle-ci offre la possibilité aux détenteurs de projets de substituer leur stage par la construction de

leur entreprise et de bénéficier de l'appui logistique.

En effet, ce programme ambitieux de mettre en lumière des talents émergents et de créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat de qualité. Le secrétaire exécutif et permanent du CCJ a salué l'engagement de cette association pour le renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes, un enjeu crucial pour le développement économique et social. Ce dernier a partagé des perspectives et orienté la présidente de l'association sur les stratégies

à adopter pour la mise en œuvre efficace de leur programme associatif, en tenant compte des réalités actuelles et des besoins du marché.

Membre de l'assemblée générale du Conseil consultatif et permanent de la jeunesse, l'association Enf'neuriat œuvre à l'éveil entrepreneurial auprès des jeunes, en leur fournissant les compétences et l'inspiration nécessaires pour se lancer dans des initiatives innovantes et durables.

« Ce projet est important pour l'association Enf'neuriat pour pouvoir

se rapprocher du Conseil consultatif qui est au cœur de toutes les questions de développement, d'épanouissement ainsi que d'encouragement des initiatives entrepreneuriales des jeunes. Nous avons lancé un programme de club dans les établissements publics et privés, tel qu'à l'école primaire Le canari et autres», a indiqué Marie Rose Ovaga Opa.

Enf'neuriat est une association à but non lucratif, orientée vers l'éveil des qualités entrepreneuriales chez les enfants dès l'école primaire,

à travers la conception et la réalisation des projets entrepreneuriaux.

Aujourd'hui, travailler à son compte, en particulier dans un contexte économique instable et sur un marché de plus en plus saturé, présente aussi son lot de défis. Ainsi, pour exprimer sa gratitude, la présidente de cette association estime que le soutien apporté est vraiment important pour garantir l'impact du programme «Mwana entrepreneur» dans la vie des jeunes aspirants à entreprendre.

Fortuné Ibara

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

La fin de la guerre de 1914 célébrée à Brazzaville

L'événement a donné lieu, le 11 novembre, dans la capitale congolaise, au dépôt des gerbes de fleurs au pied de la stèle érigée en mémoire de la fin de la Première Guerre mondiale, au cimetière du centre-ville.

Le geste a été accompli par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo ; le chargé d'Affaires par intérim de l'ambassade de France au Congo, Favien Lalitte ; l'ambassadeur d'Allemagne, Wolfgang Klapper ; accompagnés du maire de la ville, Dieudonné Bantsimba.

Au cours de cet hommage devenu une tradition chaque année, un message de Sébastien Lecornu, ministre français des Armées, et de Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants, a été lu. Un message qui, pour l'essentiel, a ouvert une énième page de la nation qui s'est souvenue de ceux qui se sont battus pour elle entre 1914 et 1918, a-t-il signifié, soulignant que la nation n'a pas oublié ses enfants tombés au champ d'honneur sur tous les fronts d'Orient et



Une vue des autorités/Adiac

la nation n'a pas oublié ses enfants tombés au champ d'honneur sur tous les fronts d'Orient et d'Occident. Elle n'oublie pas non plus le sang versé des soldats venus d'Afrique, d'Asie, du Pacifique, d'Amérique, etc.

d'Occident. Elle n'oublie pas non plus le sang versé des soldats venus d'Afrique, d'Asie, du Pacifique, d'Amérique, etc. Le 106e anniversaire du 11 novembre s'est déroulée en présence de l'attaché de défense de l'ambassade de France au Congo, le colonel Yanick Agazani, de autorités congolaises et françaises, des responsables des Forces armées congolaises et des anciens combattants. Le 11 novembre marque la date anniversaire de l'armistice de 1918 signée entre l'Allemagne et la Triple entente (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis), prélude au Traité de Versailles de 1919 qui a suspendu les combats qui faisaient rage depuis quatre ans entre les deux camps. Il s'agit d'une date-clé qui marque la fin de la Première Guerre mondiale.

Guillaume Ondze



**DEMANDE DE COTATION
RFQ N UNFPA/COG/RFQ/24/001
EXTENSION DE LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DE L'APPEL D'OFFRES**

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour la Fourniture et l'installation d'un Onduleur avec Batterie capacité de 10 KVA

Spécifications techniques des onduleurs

Capacité : 10 KVA
2 Onduleurs Chargeur (Tension d'entrée : 24 V DC)
Tension de sortie : 230 V AC
Puissance nominale : 3500 AV
Délivre un courant alternatif identique à celui d'EDF
Très faible consommation d'énergie
Inverseur (Manuel)
Coffret mural avec modules pour chaque ligne (à déterminer après visite)
Mètre de câble VGV (2.5 (à déterminer après visite)
Type : On-line double conversion
Tension entrée : (220 V triphasé)
Tension de sortie : (220 V)
Autonomie : (48 heures)
Type de batterie : (à eau)

Nombre de batteries : (12)
Interface de communication : (GSM, RJ 45)
Logiciel de gestion : (Web)
Fonctions :
Protection contre les surtensions et les sous-tensions
Protection contre les courts-circuits
Régulation de la tension
Filtrage des parasites
Démarrage à froid (Cold Start)
Accumulation et stockage d'énergie
Certifications : (ISO)
Garantie : (2 ans)
Démarrage à froid (Cold Start)
Accumulation et stockage d'énergie

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et services et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Les intéressé(e)s peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site : <https://congo.unfpa.org/fr>

Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Les offres doivent être soumises uniquement à l'adresse mail : procurement.congobrazzaville@unfpa.org
La visite des lieux est obligatoire, bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)
La date limite pour la soumission des offres est le 15 novembre 2024 à 15:00 P.M heure Congo

COOPÉRATION

La Russie partenaire incontournable de l'Afrique

Le Kremlin a mis en avant sa vision lors d'une conférence ministérielle consacrée au partenariat entre la Russie et l'Afrique, qui s'est déroulée ce week-end à Sotchi, dans le Sud de la Russie. Face à l'occident, Moscou cherche à s'imposer en partenaire incontournable de l'Afrique, face à l'Occident.

La conférence de Sotchi a réuni des responsables de cinquante pays et s'est inscrite dans la volonté de Moscou de marquer sa présence en Afrique face à l'Occident. « Notre pays va continuer d'apporter son soutien total à nos amis africains dans différents domaines », a assuré le président russe, Vladimir Poutine, dans une adresse lue par le chef de la diplomatie, Sergueï Lavrov, le 10 novembre, devant des hauts responsables africains. Il pourra s'agir « du développement durable, de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, les maladies épidémiques, du règlement des problèmes alimentaires ou des conséquences des catastrophes naturelles », affirmant que « le continent africain doit être et sera l'un des centres du monde multipolaire ». Cette rencontre est survenue après le som-

met des BRICS en octobre à Kazan, où Vladimir Poutine avait tenté de prouver l'échec de la stratégie occidentale d'isolement et de sanctions, imposée après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022.

Selon Sergueï Lavrov, la Russie et les pays africains voient « du progrès dans tous les axes » de leur coopération, « malgré des obstacles artificiels opposés par l'Occident collectif », terme utilisé par Moscou pour désigner les États-Unis et leurs alliés. Il a assuré que la Russie et l'Afrique jugent « nécessaire de se débarrasser de la dépendance à des mécanismes globaux contrôlés par nos collègues occidentaux », notamment dans le domaine financier. Depuis plusieurs années, la Russie, qui a été un acteur majeur en Afrique durant la période soviétique, renforce son influence dans les pays

de ce continent qui n'ont pas adhéré aux sanctions occidentales contre Moscou. Des groupes tels que Wagner, ou son successeur Africa Corps, soutiennent certains régimes locaux, et des « conseillers » russes œuvrent auprès de dirigeants africains, en particulier en Algérie, en Centrafrique et dans les pays du Sahel, où la Russie a pris de l'ampleur au détriment de la France. En 2023, Moscou a exporté plus de 5 milliards de dollars d'armement vers l'Afrique. Parallèlement, les grandes entreprises russes s'intéressent aux ressources naturelles de l'Afrique : Alrosa en Angola et au Zimbabwe (diamants), Loukoïl dans le secteur pétrolier au Nigeria, au Ghana, au Cameroun et au Congo, et Rusal pour l'exploitation de la bauxite en Guinée. Au-delà de cette stratégie économique et militaire, Moscou cherche aussi

à développer son influence culturelle et informationnelle, accusant souvent les Occidentaux de pratiquer « un néocolonialisme » en Afrique, une rhétorique qui trouve écho auprès d'une partie des responsables africains.

En plus de ses activités sur les réseaux sociaux, la Russie a multiplié l'ouverture de centres culturels, les Maisons russes, avec six nouvelles implantations (Guinée, Somalie, Centrafrique et Tchad). Officiellement destinées à promouvoir la culture et la langue russes, elles ont également pour but de diffuser la vision du Kremlin sur les événements mondiaux. Au début de l'offensive en Ukraine, lorsque la Russie a imposé un blocus sur les céréales de ce pays en mer Noire, de nombreux pays africains ont soutenu ses arguments qui rendaient l'Occident respon-

sable des risques de famine dus aux sanctions. En 2024, la Russie a exporté 14,8 millions de tonnes de blé vers 25 pays africains, soit une hausse de 14,4 % par rapport à l'année précédente. La question de l'orientation des liens avec la Russie a également créé des tensions internes en Afrique du Sud et en Algérie, deux pays historiquement proches de ce pays. Pour des responsables réunis à Sotchi, le soutien de Moscou doit aller au-delà des questions sécuritaires. Bakary Sambé, directeur du Timbuktu Institute de Dakar, s'interroge sur le long terme du partenariat : « Est-ce que la Russie accorderait le même intérêt à l'Afrique si le conflit en Ukraine se terminait ? Est-elle une « vraie priorité stratégique » ou « un intérêt conjoncturel lié à son bras de fer avec l'Occident ? »

Noël Ndong

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Un rapport souligne l'aggravation de la famine par les conflits

Des crises alimentaires graves menacent des centaines de milliers de personnes dans des régions vulnérables, y compris dans les territoires palestiniens, au Soudan, au Soudan du Sud, en Haïti et au Mali, où les populations sont confrontées à la famine ou s'en approchent, selon un rapport des agences alimentaires des Nations unies.

Les conflits, l'instabilité économique et les chocs climatiques, combinés à une réduction des financements pour l'assistance alimentaire d'urgence et l'agriculture, provoquent des niveaux alarmants d'insécurité alimentaire aiguë. « Une intervention immédiate et à grande échelle est nécessaire pour prévenir une détérioration supplémentaire dans ces régions déjà vulnérables », indique le rapport. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) prévoient une aggravation de l'insécurité alimentaire aiguë dans seize « zones de faim » au cours des six prochains mois, touchant quatorze pays et deux régions. Le Soudan, le Soudan du Sud, Haïti, le Mali et les territoires palestiniens sont considérés

comme étant au « niveau de préoccupation le plus élevé ». Le Tchad, le Liban, le Myanmar, le Mozambique, le Nigeria, la Syrie et le Yémen sont classés comme « zones de très haute préoccupation ». « Le conflit et la violence armée demeurent les principaux moteurs de la faim dans de nombreuses zones sensibles, perturbant les systèmes alimentaires, provoquant des déplacements de populations et entravant l'accès humanitaire ». La FAO et le PAM estiment que

le conflit au Soudan pourrait s'étendre, entraînant un déplacement massif, des niveaux de famine persistants et une augmentation du nombre de personnes vivant dans des conditions catastrophiques. Cela aggravera la crise humanitaire régionale, provoquant des mouvements transfrontaliers vers des pays voisins, à savoir le Tchad, le Soudan du Sud, l'Égypte, la Libye, l'Éthiopie et la Centrafrique. Depuis le rapport de mai 2024, le Kenya, le Lesotho, la Namibie et le Niger ont été ajoutés à

la liste des zones de faim, en partie en raison des effets des extrêmes climatiques. En plus des conflits, les conditions climatiques extrêmes et l'accroissement de la variabilité climatique aggravent l'insécurité alimentaire.

La Niña, un phénomène climatique naturel, devrait persister jusqu'en mars 2025, impactant les régimes de précipitations et les températures. « Bien que La Niña puisse améliorer les perspectives agricoles dans certaines régions, elle augmente également le

risque d'inondations dans des zones du Nigeria, du Malawi, du Mozambique, du Soudan du Sud, de la Zambie et du Zimbabwe », précise le rapport. Sans « efforts humanitaires immédiats et actions internationales concertées » pour faire face à des contraintes sévères et plaider pour la désescalade des conflits, d'autres famines et pertes de vies sont probables en Palestine, au Soudan, au Soudan du Sud, en Haïti et au Mali. « Pour lutter contre la famine dans ces régions et la prévenir, il sera nécessaire d'investir davantage dans des solutions intégrées qui vont au-delà des mandats traditionnels, en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et en réduisant la dépendance à l'aide d'urgence », conclut le document.

N.Nd.

« Le conflit et la violence armée demeurent les principaux moteurs de la faim dans de nombreuses zones sensibles, perturbant les systèmes alimentaires, provoquant des déplacements de populations et entravant l'accès humanitaire ».

PARTENARIAT

Echange entre le gouvernement et des firmes privées

Le ministre Denis Christel Sassou Nguesso a présidé, le 7 novembre, à Brazzaville la première réunion du Comité technique du partenariat public-privé en présence de sept autres membres du gouvernement, notamment les ministres de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, des Transports, Honoré Sayi, des Zones économiques spéciales et de la Diversification économique, Jean-Marc Thystère-Tchicaya et celui des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabilia.

Ces assises ont permis l'examen de trois projets portés par différentes entreprises privées souhaitant collaborer avec l'État, à savoir la société Ultra Publican, la société nationale de développement informatique (SNDI) et Erise.

Le premier projet porté par la société Ultra Publican propose de mettre à la disposition du gouvernement congolais un logiciel permettant l'optimisation des recettes douanières. Le deuxième, présenté par la société SNDI, envisage de moderniser l'imprimerie nationale en vue de produire des documents administratifs



Les ministres et membres du gouvernement présents lors des échanges DR

sécurisés. Le troisième projet concerne la société Erise, déjà installée dans l'emprise A de la zone économique spéciale de Pointe-Noire. Cette dernière propose de mettre

en place un port vraquier qui sera essentiellement dédié aux activités de la zone économique spéciale de Loango.

Validés à l'issue de cette séance de travail, ces pro-

jets feront, à terme, l'objet d'accords qui seront conclus entre l'État et les entreprises porteuses desdits projets, afin de renforcer la collaboration entre les secteurs public

et privé, et de stimuler la croissance économique du pays. « Un rapport nous a été adressé et ce rapport contient un certain nombre de recommandations à l'endroit des membres du gouvernement. C'est sur la base de ce rapport que nous allons examiner ces dossiers et le gouvernement prendra la décision ou pas de conclure ces différents contrats en partenariat public-privé avec ces différents partenaires », a conclu le ministre de la Coopération internationale et du Partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso.

Durly Emilia Gankama



République du Congo



Banque Congolaise de l'Habitat



Groupe de la Banque Africaine de Développement

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

REPUBLIQUE DU CONGO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP-BCH)
PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT ET LA REFORME DU SECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT EN REPUBLIQUE DU CONGO

N° d'identification du projet : P-CG-H00-003

Référence de l'Accord du financement : 5500155015101

La République du Congo a reçu du Fonds Africain de Développement (FAD) un Don du Fonds d'Assistance Technique pour les pays à revenu intermédiaire (FAT-PTI) administré par le Groupe de la Banque Africaine de Développement en vue du financement du projet d'appui institutionnel pour le renforcement des capacités de la Banque Congolaise de l'habitat et la réforme du secteur de l'urbanisme et de l'habitat en République du Congo.

L'objectif global est de soutenir le projet d'appui à la modernisation de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) en République du Congo à travers l'élaboration d'études de faisabilité technique, financière, économique, climatique, environnementale, sociale et genre sensible seront menées avant la mise en œuvre du Projet d'appui à la modernisation de la BCH. De manière spécifique, l'assistance technique (i) l'amélioration de la qualité à l'entrée des opérations de la Banque en soutien à la mise en place d'un projet d'appui à la stratégie de développement et à la modernisation de la Banque congolaise de l'Habitat et la mise en place une ligne de crédit de 50 milliards de FCFA au profit de la BCH pour le financement du logement et de l'urbanisation et; (ii) (ii) la mise en place d'une politique de viabilisation des sites devant faire l'objet de construction de logements sociaux.

Le projet s'articule autour de trois (03) composantes suivantes :

Composante 1 : Appui au redressement et à la relance de la BCH : de genre (politique et système) en conformité avec les exigences nationales et celles des bailleurs de fonds.

-Appui technique à la définition d'un cadre de modernisation et schéma directeur du système d'information et de gestion de la BCH.

-Elaboration du plan stratégique de développement assorti d'un Plan opérationnel, d'un plan de développement organisationnel et d'un contrat de performance (CP).

Composante 2 : Appui complémentaire à la réforme du secteur de l'urbanisme et de l'habitat

-Réalisation d'un bilan diagnostic (état des lieux) dans le cadre de l'élaboration de la politique sectorielle de la construction, de l'habitat et du développement urbain.

Composante 3 : Gestion et coordination du projet.

-Suivi des différentes interventions dans le cadre de la mise en place de la stratégie de développement et de modernisation de la BCH

-Réalisation de l'évaluation à mi-parcours du projet

saires à la réalisation du projet et devant être financés sur les ressources du Don, seront acquis conformément aux dispositions énoncées dans le Cadre de passation des marchés et au plan de Passation de marchés du donataire préparés pour le projet, présenté dans l'Accord de financement, tel que modifié périodiquement.

De manière spécifique, les acquisitions seront effectuées suivant les modalités ci-après :

Description	Mode d'acquisitions
Services de Consultants (Suivant le cadre de passation des marchés de la Banque)	
Assistance à la BCH	LR/SBQC
Spécialiste SGES - BCH	CI
Evaluation mi et fin de parcours du projet	CI
Assistance au Gouvernement	CI
Audit état financiers (Cours des Comptes)	ED
Autres consultants	CI
Divers / Fonctionnement (Manuel de procédures de la BCH)	
Fonctionnement	Manuel de Procédures (MDP)

Les Avis à Manifestations d'Intérêt (AMI) devraient être disponibles en Novembre 2024.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Banque Congolaise de l'Habitat

Unité de Gestion du Projet

Sise : Siège de la Banque Congolaise de l'Habitat

Avenue Amilcar Cabral Brazzaville / Centre-ville - République du Congo

Email : stephane.ngakosso@bch.cg

Téléphone : (+242)066766808 / (+242)055225023

COP 29

Investir dans une planète vivable pour tous

La 29^e Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP29) se tient à Bakou, en Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre, sur le thème « Investir dans une planète vivable pour tous ». Le Congo est représenté par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso.

Au moment où les températures mondiales atteignent des niveaux records et que des phénomènes météorologiques extrêmes touchent la population du monde entier, la COP29 réunit les chefs de gouvernement, d'entreprise et de la société civile afin de trouver des solutions concrètes au problème déterminant de notre époque. C'est une occasion cruciale d'accélérer les mesures visant à lutter contre la crise climatique. La COP29 sera principalement axée sur le financement car des milliers de milliards de dollars sont nécessaires

pour que les pays réduisent considérablement leurs émissions de gaz à effet de serre et protègent les vies ainsi que les moyens de subsistance contre l'aggravation des effets des changements climatiques. La conférence sera également un moment clé durant lequel les pays présenteront leurs plans d'action nationaux actualisés sur le climat dans le cadre de l'Accord de Paris, qui sont attendus en 2025. S'ils sont bien menés, ces plans permettront de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et

serviront également de plans d'investissement pour faire progresser les objectifs de développement durable. La crise climatique dépassant le cadre des frontières, une coopération internationale sans précédent est nécessaire. Les Nations unies s'attachent à instaurer la confiance, à renforcer la coopération multilatérale et à redynamiser l'action pour tenir les promesses faites en 2015 dans l'Accord de Paris sur le climat (COP21). Il est dans l'intérêt de chaque pays d'agir contre la crise climatique. Les dommages cli-

matiques et les phénomènes météorologiques extrêmes s'accroissent et s'intensifient dans le monde entier, et aucun pays n'est épargné. Les inondations records en Espagne, les violentes tempêtes en Floride et en Caroline du Nord ainsi que les incendies de forêt en Amérique du Sud dévastent des vies et des moyens de subsistance. Les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère atteignent des niveaux records et les émissions continuent d'augmenter. La fenêtre d'opportunités pour limiter le réchauffement

de la planète à 1,5 degré Celsius et éviter l'aggravation des impacts climatiques est presque fermée. Ces enjeux qui relèvent d'une véritable urgence climatique appellent à l'action constante que le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gusso, a toujours menée pour le climat. La conférence doit se conclure par un nouvel objectif d'aide financière aux pays en développement, afin qu'ils puissent réduire leurs rejets de gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques.

Yvette Reine Nzaba

FORESTIVAL

La troisième édition a pris fin

Après une semaine riche en activités dédiées à la sensibilisation et aux initiatives visant à protéger les forêts ainsi que l'environnement, la troisième édition du Forestival s'est clôturée en beauté le 8 novembre, au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, en présence de sa directrice, Béline Ayessa.

Réunissant autorités locales, représentants diplomatiques, activistes de l'environnement, élèves, étudiants, artistes et bien d'autres, la troisième édition du Forestival a connu, du 4 au 8 novembre, plusieurs temps forts au nombre desquels les ateliers de formation en jeu de loi géant, d'écriture, de recyclage, de fabrication de bois de charbons bio et de gravure sur bois. La dernière soirée du festival a été l'occasion de faire une restitution des enseignements et travaux menés en lien avec ses activités.

Outre le volet formation, la dernière soirée a été rehaussée par une performance slam en musique et en danse, ainsi que par l'interprétation du chant composé exclusivement dans le cadre du festival. Ces deux activités ont permis aux artistes de faire entendre leurs voix en vue de célébrer la richesse des écosystèmes que regorge la terre. Aussi, sensibiliser et inviter la population à protéger l'environnement qui ne cesse de se dégrader. Plus que jamais, ont martelé les artistes, la planète a besoin d'actions réfléchies afin de mieux se porter et offrir aux humains ses précieuses richesses.

A l'occasion de cette édition, un arbre à souhait avait été érigé dans quelques sites du festival. L'ensemble de ces souhaits a été remis au ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste



Une vue des officiels/Mirna K.

Désiré Mondelé, afin d'en transmettre à la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, représentée pour la circonstance. « Le Forestival nous a permis de voir que la jeunesse congolaise a des incroyables talents. Des talents qui nous rappellent notre responsabilité en tant que gouvernement. Car, planter c'est bien, mais entretenir ces arbres c'est mieux. Qui donne la vie à un arbre, reçoit aussi la vie en retour de cet arbre », a déclaré le ministre Juste Désiré Mondelé. Dans son allocution, Torben Nilsson, chargé d'affaires et chef de délégation adjoint au sein de l'Union européenne, a remercié et félicité tous les festivaliers pour leur mobilisation et leur implication qui ont fait de cette troisième édition une véritable réussite.



L'ensemble des festivaliers posant au terme de la 3^e édition du Forestival/Mirna K.

Dans ce même élan, le représentant national de France volontaires, Mamadou Ndour Camara, a salué l'engagement au plus haut niveau de l'Etat congolais pour ses actions en faveur de la préservation des ressources forestières.

« Cette année, le Forestival a été un temps de découverte, de sensibilisation et d'échanges sur les enjeux liés à la forêt. Je fonde l'espoir que les prochaines édi-

plantation pour reverdir les espaces locaux, une fresque du climat pour comprendre et agir et bien plus encore.

Merveille Jessica Atipo



EXTRAIT DU CATALOGUE D'INTERCONNEXION

Le présent catalogue d'interconnexion répond à une obligation légale définie par l'article 45 de la loi n°9-2009 du 25 novembre 2009 portant organisation du secteur des communications électroniques aux termes duquel « l'opérateur possédant une puissance significative est tenu de publier annuellement une offre technique et tarifaire d'interconnexion qui inclut son catalogue de prix ainsi que les prestations techniques offertes... »

Sur la base de la disposition citée ci-dessous, l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques a approuvé le catalogue d'interconnexion de la société MTN Congo S.A par décision n° 119/ARPCE-DG/DAJI/DEM/23 du 19 décembre 2023, pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Le présent catalogue d'interconnexion définit les conditions techniques et tarifaires au respect desquelles les autres opérateurs peuvent s'interconnecter au réseau MTN.

Le présent catalogue porte sur les services d'interconnexion et d'allocation de capacités que MTN propose aux autres opérateurs, afin que tous les usagers des services de réseaux interconnectés puissent communiquer librement. Les différentes prestations contenues dans le présent acte feront l'objet des conventions spécifiques couvrant les services sollicités notamment le contrat d'interconnexion, le contrat de location des capacités et le contrat de partage d'infrastructures.

Les tarifs donnés dans ce catalogue sont exprimés en FCFA hors taxe.

I. TARIFICATION

1. Service d'acheminement de trafic

Le tarif applicable au trafic terminé sur le réseau de MTN est de :
 • 5 F.CFA TTC/minute qu'il provienne du Fixe ou du mobile.
 Le tarif applicable au service SMS terminé sur le réseau de MTN est de :
 • 1 F.CFA TTC/SMS terminé sur le réseau de MTN.

2. Service de liaisons louées

Les liaisons louées sont facturées mensuellement, en tenant compte de la formule du modèle de calcul des coûts présenté en annexe des présentes.

3. Partage d'infrastructures passives (sites GSM)

La tarification du partage d'infrastructures passives est basée sur le principe de participation proportionnelle du demandeur à l'amortissement des dépenses d'investissement engagées pour la réalisation de l'infrastructure et aux charges pertinentes incluant les charges financières d'exploitation, de maintenance et autres encourues.

3.1. Espaces sur pylônes

La tarification se fait sur devis, notamment, en fonction du type et du nombre d'équipement (antennes, RRU, etc), du poids, de la hauteur d'utilisation et de la surface au vent.

3.2. Terrains nus, Bâtiments et Energie

• Energie : La tarification se fait sur devis, notamment en fonction de

la puissance demandée
 • Terrains nus : La tarification se fait sur devis, notamment en fonction de la région et de la superficie
 • Bâtiments : La tarification se fait sur devis, notamment en fonction de la superficie occupée dans le local.

La procédure de mise à disposition de ces infrastructures commence dès la signature d'une convention d'utilisation d'infrastructures entre MTN et le demandeur.

3.3. Service de location de capacité à la station d'atterrage WACS

Les capacités louées sont facturées mensuellement, en tenant compte de la formule du modèle de calcul des coûts présenté en annexe des présentes.

ANNEXE 1
Modèle de calcul des charges de colocalisation

Formule pour le calcul des coûts de location d'espace pylône :

$$C = \alpha_i (R_1 \cdot M_k + E_n)$$

Où

α_i : coefficient relatif à la catégorie du site (le coût d'un pylône croît avec sa hauteur)																														
<table border="1"> <tr><th>α_i</th><th>valeur</th><th>Catégorie site</th></tr> <tr><td>α₁</td><td>7</td><td>A (Hauteur pylône >= 85 m)</td></tr> <tr><td>α₂</td><td>6.75</td><td>B (50m <= Hauteur pylône < 85 m)</td></tr> <tr><td>α₃</td><td>6.5</td><td>C (Hauteur pylône < 50 m)</td></tr> </table>	α _i	valeur	Catégorie site	α ₁	7	A (Hauteur pylône >= 85 m)	α ₂	6.75	B (50m <= Hauteur pylône < 85 m)	α ₃	6.5	C (Hauteur pylône < 50 m)																		
α _i	valeur	Catégorie site																												
α ₁	7	A (Hauteur pylône >= 85 m)																												
α ₂	6.75	B (50m <= Hauteur pylône < 85 m)																												
α ₃	6.5	C (Hauteur pylône < 50 m)																												
R₁ Paramètre relatif aux caractéristiques radioélectriques de l'antenne																														
<table border="1"> <tr><th>R₁</th><th>valeur</th><th></th></tr> <tr><td>R₁</td><td>2</td><td>pour fréquence unique</td></tr> <tr><td>R₂</td><td>4</td><td>pour une bande fréquence</td></tr> </table>	R ₁	valeur		R ₁	2	pour fréquence unique	R ₂	4	pour une bande fréquence																					
R ₁	valeur																													
R ₁	2	pour fréquence unique																												
R ₂	4	pour une bande fréquence																												
M_k Paramètre relatif aux caractéristiques mécaniques de l'antenne: M _k = a _i * P																														
<table border="1"> <tr><th>a_i</th><th>valeur</th><th></th></tr> <tr><td>a₁</td><td>20</td><td>S < 0.5 m² ou C < 500N</td></tr> <tr><td>a₂</td><td>30</td><td>0.5 < S < 1 m² ou 500 < C < 1000N</td></tr> <tr><td>a₃</td><td>40</td><td>1 < S < 1.5 m² ou 1000 < C < 1500N</td></tr> <tr><td>a₄</td><td>50</td><td>1.5 < S < 2 m² ou 1500 < C < 2000N</td></tr> <tr><td>a₅</td><td>60</td><td>2 < S < 2.5 m² ou 2000 < C < 2500N</td></tr> <tr><td>a₆</td><td>70</td><td>2.5 < S < 3 m² ou 2500 < C < 3000N</td></tr> </table>	a _i	valeur		a ₁	20	S < 0.5 m ² ou C < 500N	a ₂	30	0.5 < S < 1 m ² ou 500 < C < 1000N	a ₃	40	1 < S < 1.5 m ² ou 1000 < C < 1500N	a ₄	50	1.5 < S < 2 m ² ou 1500 < C < 2000N	a ₅	60	2 < S < 2.5 m ² ou 2000 < C < 2500N	a ₆	70	2.5 < S < 3 m ² ou 2500 < C < 3000N									
a _i	valeur																													
a ₁	20	S < 0.5 m ² ou C < 500N																												
a ₂	30	0.5 < S < 1 m ² ou 500 < C < 1000N																												
a ₃	40	1 < S < 1.5 m ² ou 1000 < C < 1500N																												
a ₄	50	1.5 < S < 2 m ² ou 1500 < C < 2000N																												
a ₅	60	2 < S < 2.5 m ² ou 2000 < C < 2500N																												
a ₆	70	2.5 < S < 3 m ² ou 2500 < C < 3000N																												
P	Poids de l'antenne en kg																													
S	surface de l'antenne																													
C	charge au vent à 150 Km/h																													
E_n Paramètre regroupant les caractéristiques d'emprise sur le pylône, notamment la hauteur sollicitée: E _n = b _n x h ²																														
<table border="1"> <tr><th>b_n</th><th>valeur</th><th></th></tr> <tr><td>b₁</td><td>6</td><td>Espace linéaire, l. utilisé l <= 0.3m</td></tr> <tr><td>b₂</td><td>12</td><td>Espace linéaire, l. utilisé 0.3 < l <= 0.6m</td></tr> <tr><td>b₃</td><td>18</td><td>Espace linéaire, l. utilisé 0.6 < l <= 0.9m</td></tr> <tr><td>b₄</td><td>24</td><td>Espace linéaire, l. utilisé 0.9 < l <= 1.2m</td></tr> <tr><td>b₅</td><td>30</td><td>Espace linéaire, l. utilisé 1.2 < l <= 1.5m</td></tr> <tr><td>b₆</td><td>36</td><td>Espace linéaire, l. utilisé 1.5 < l <= 1.8m</td></tr> <tr><td>b₇</td><td>42</td><td>Espace linéaire, l. utilisé 1.8 < l <= 2.1m</td></tr> <tr><td>b₈</td><td>48</td><td>Espace linéaire, l. utilisé 2.1 < l <= 2.5m</td></tr> <tr><td>b₉</td><td>50</td><td>Espace linéaire, l. utilisé l > 2.5m</td></tr> </table>	b _n	valeur		b ₁	6	Espace linéaire, l. utilisé l <= 0.3m	b ₂	12	Espace linéaire, l. utilisé 0.3 < l <= 0.6m	b ₃	18	Espace linéaire, l. utilisé 0.6 < l <= 0.9m	b ₄	24	Espace linéaire, l. utilisé 0.9 < l <= 1.2m	b ₅	30	Espace linéaire, l. utilisé 1.2 < l <= 1.5m	b ₆	36	Espace linéaire, l. utilisé 1.5 < l <= 1.8m	b ₇	42	Espace linéaire, l. utilisé 1.8 < l <= 2.1m	b ₈	48	Espace linéaire, l. utilisé 2.1 < l <= 2.5m	b ₉	50	Espace linéaire, l. utilisé l > 2.5m
b _n	valeur																													
b ₁	6	Espace linéaire, l. utilisé l <= 0.3m																												
b ₂	12	Espace linéaire, l. utilisé 0.3 < l <= 0.6m																												
b ₃	18	Espace linéaire, l. utilisé 0.6 < l <= 0.9m																												
b ₄	24	Espace linéaire, l. utilisé 0.9 < l <= 1.2m																												
b ₅	30	Espace linéaire, l. utilisé 1.2 < l <= 1.5m																												
b ₆	36	Espace linéaire, l. utilisé 1.5 < l <= 1.8m																												
b ₇	42	Espace linéaire, l. utilisé 1.8 < l <= 2.1m																												
b ₈	48	Espace linéaire, l. utilisé 2.1 < l <= 2.5m																												
b ₉	50	Espace linéaire, l. utilisé l > 2.5m																												

1. Formule pour le calcul d'un espace terrain ou espace bâtiment :

$$ET = (S_L \cdot E_D) \cdot F_C$$

Où

- S_L** représente le coût mensuel par m² de la Superficie louée par MTN
- E_D** représente l'Espace demandé
- F_C** représente le Facteur de conditionnement du site

F _C =1	pour un site Outdoor
F _C =2	pour un site Indoor

2. Formule pour le calcul de la location d'énergie

$$\text{Coût mensuel à payer} = (\text{Coût Kwh}) \cdot (\text{Puissance demandée}) \cdot 24 \cdot 30$$

3. Formule pour le calcul de la location des capacités de transmission

Les coûts de location mensuelle des capacités de transmission sont calculés à partir de la formule suivante

$$P = d \cdot A / 12$$

Ce prix est augmenté des coûts d'installation payable une seule fois à chaque installation comme décrit infra.

- P représente le prix mensuel
- Q_i représente les coûts fixes - 1 000 000 FCFA annuel
- d représente la distance totale des bonds FH
- A coût mensuel variable en fonction de la distance

En dehors des coûts ci-dessus, le demandeur s'oblige à payer des frais d'activation forfaitaire et des frais au kilomètre représentant la prise en charge des équipes techniques de l'hébergeant, lors du processus de l'activation des liens concernés ainsi qu'il suit :

- F représente un forfait à l'activation, soit 1000 000 FCFA payable en une seule fois, indépendamment du nombre de liaisons sollicitées à la même date.
- D*3000 représente le coût d'activation au kilomètre

NB : Il est convenu que le coût d'activation au kilomètre ne sera pas facturé au demandeur si ce dernier s'engage à prendre en charge les frais de déplacement, d'hébergement, de nutrition des équipes techniques de l'hébergeant ainsi que tous les frais relatifs aux véhicules automobiles susceptibles d'être utilisés pour la mission.

Débit/Tarif	Coût annuel variable en fonction de la distance D ≤ 250Km	Coût annuel variable en fonction de la distance entre 250Km et < 500Km	Coût annuel variable en fonction de la distance entre 500Km et < 750Km	Coût annuel variable en fonction de la distance entre 750Km et < 1500Km
2Mbit/s	45 000 FCFA/Km	40 000 FCFA/Km	35 000 FCFA/Km	30 000 FCFA/Km
34Mbit/s	420 000 FCFA/Km	390 000 FCFA/Km	360 000 FCFA/Km	330 000 FCFA/Km
45Mbit/s	450 000 FCFA/Km	410 000 FCFA/Km	380 000 FCFA/Km	350 000 FCFA/Km
155Mbit/s	750 000 FCFA/Km	600 000 FCFA/Km	450 000 FCFA/Km	410 000 FCFA/Km

ETATS GÉNÉRAUX DE LA JUSTICE

Plaidoyer pour l'intégration du droit à la santé dans les réformes judiciaires

Intervenant récemment aux assises des États généraux de la Justice initiées par le ministre d'État, ministre de la Justice et Garde des sceaux, Constant Mutamba, le ministre d'État et ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale, Samuel Roger Kamba, a démontré l'importance cruciale du droit à la santé dans le cadre des réformes judiciaires en cours en République démocratique du Congo (RDC).

Dans son allocution-plaidoyer, Samuel Roger Kamba a rappelé qu'« il n'y a pas de justice sans santé, et il n'y a pas de droit sans santé », mettant en lumière le fait que la santé est un droit fondamental inscrit dans la Constitution du pays, et qu'un environnement sain est essentiel à l'épanouissement de la justice. Pour le ministre, ces principes ne sont pas seulement des idéaux mais des engagements qui doivent se traduire par des actions concrètes.

Dans ce cadre, le gouvernement congolais a mis en place une législation ambitieuse en vue de garantir le droit à la santé pour tous, notamment par l'ordonnance-loi n°23 006 du 3 mars 2023, modifiant et complétant la loi n°18 035 du 13 décembre 2018. Cette législation fixe les principes fondamentaux relatifs à l'organisation de la santé publique en RDC, avec un système axé sur le principe de « la santé pour tous, par tous ».

Sous l'impulsion du président de la République, des réformes courageuses ont été entreprises pour assurer l'indépendance sanitaire



Le ministre de la Santé publique, Samuel Roger Kamba

du pays, en mettant l'accent sur la solidarité nationale et la participation de l'État dans le financement des soins de santé.

Le ministre a également évoqué l'initiative de la Couverture santé universelle (CSU) visant à garantir un accès équitable aux soins pour tous les Congolais, indépendamment de leur statut social ou économique. Selon lui, la CSU est

la concrétisation du droit à la santé, un droit fondamental inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. « La santé ne doit pas être un privilège, elle doit être un droit », a-t-il martelé.

Parmi les initiatives phares du gouvernement, le Fonds de solidarité de santé joue un rôle central dans la gestion des finances nécessaires

à la couverture des soins pour la population la plus vulnérable, notamment les enfants, les femmes enceintes et les travailleurs du secteur informel. Samuel Roger Kamba a rappelé que la solidarité en matière de santé doit être une priorité nationale, y compris pour les magistrats et autres acteurs du secteur judiciaire. « Si nous voulons que la justice soit rendue équitablement, il faut que les magistrats, comme tous les citoyens, bénéficient de soins de santé », a-t-il insisté.

Des progrès dans la gratuité de la maternité

En outre, Samuel Roger Kamba a mis en avant les progrès réalisés en matière de gratuité de la maternité dans certaines provinces, soulignant l'impact positif de cette initiative sur la réduction de la mortalité maternelle et infantile. « Nous avons déjà pris en charge plus de 400 000 personnes à Kinshasa, et l'année prochaine, la gratuité sera étendue à l'ensemble du pays », a-t-il assuré.

L'un des aspects les plus impor-

tants de cette initiative est la mise en place d'un financement solidaire. Le ministre a précisé que si chaque famille contribuait à hauteur de 13 dollars par an, cela suffirait pour couvrir les besoins de santé de base de la population. « La solidarité ne doit pas être une option, mais une nécessité pour garantir l'accès aux soins à tous les citoyens, sans distinction », a-t-il insisté.

Le ministre de la Santé, Hygiène et Prévoyance sociale a réaffirmé son engagement à renforcer le système de santé congolais et à poursuivre les réformes en cours afin d'assurer à chaque Congolais le droit à la santé. « Le droit à la santé est le premier des droits. Sans lui, tous les autres droits sont impossibles », a-t-il conclu.

Les discussions ont également abordé la question de l'intégration de la médecine traditionnelle dans les soins de santé, avec l'assurance que des efforts sont en cours pour renforcer la réglementation et l'intégration de cette pratique dans le système de santé formel.

Blandine Lusimana

PARTAGE D'EXPÉRIENCES SUR LA CONCESSION LONG TERME

La RDC prend part aux travaux à Brazzaville

Depuis le 6 novembre, la République démocratique du Congo (RDC) prend part aux côtés du Gabon, Tchad, Cameroun, République centrafricaine et République du Congo aux travaux d'atelier sur le partage d'expériences sur la concession long terme comme solution pour la gestion pérenne des corridors routiers à Brazzaville aux tours jumelles situées au quartier Mpila.

À cet atelier de partage d'expériences sur la concession long terme comme solution pour la gestion pérenne des corridors routiers, la RDC y est représentée par le ministre des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro. Ce rendez-vous réunit plusieurs délégations des pays africains et autres acteurs du secteur dont notamment des ministres, ambassadeurs et des directeurs généraux des structures du secteur des infrastructures et Travaux publics. Deux temps forts ont marqué cette grande-messe infrastructurelle. En premier lieu, une petite séance introductive par le ministre d'État congolais chargé de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et Entretien routier, Jean-Jacques Bouya. Ce dernier a présenté l'historique de la création de son ministère, aujourd'hui à la base de ce grand projet routier qui fait la fierté du Congo-Brazzaville, a-t-il indiqué. Initié en 2011 par le président Sassou N'Guesso, ce projet de construction de la route natio-

nale 1(RN1) a évolué jusqu'à RN1 bis et va s'étendre sur la RN2 pour laquelle les études sont achevées. Long de 2114 km en fonction de 535 km pour la RN1 et 130 km pour la RN1 bis, le Congo voisin possède actuellement un réseau routier national construit selon les standards internationaux. En second lieu, toute la délégation à bord des bus a fait la randonnée routière ponctuée des arrêts de quelques minutes à chaque poste de péage et pesage dont Lifoula, Yié, Ngamandzambala, Keni, Mengo, Moukondo et Louadi. Prenant part très active à cet atelier, le ministre d'État aux Infrastructures et Travaux publics du Congo-Kinshasa, Alexis Gisaro, a salué le système du partenariat - public - privé exploité en République du Congo et a promis de s'y adapter dès son retour au pays de Lumumba. « En RD Congo, on a déjà l'expérience de la concession mais je dois avouer que la manière dont elle est gérée ici, c'est à un niveau beaucoup plus pro-



Randonnée routière des participants à l'atelier de Brazzaville /DR

fessionnel. Je dois dire qu'en gestion des infrastructures, l'expérience de PPP est la seule piste qui garantit les résultats probants. Nous avons un vrai souci de la pérennisation des investissements publics qui sont lourds parce que nos États ont des budgets assez limités», a-t-il déclaré. Il a, par ailleurs, ajouté : « Lorsque nous investissons dans ce secteur, très rapidement, les infrastructures se dégradent. Et cette expérience montre que

cette approche de PPP peut véritablement être une réponse à ces défis que nous rencontrons tous. Pour moi, c'est un voyage très enrichissant et à mon retour, les choses vont changer ». Longue de 535 km de Brazzaville à Pointe-Noire, la RN1 est mise en concession depuis 2019 sous le système de partenariat-public-privé. La RN1 comprend 36 ponts, 837 dallots, 11 postes de péage dont 7 déjà en service, des glissières et talus pour stabiliser et éviter les écroulements de

terre. La durée de sa concession est de 30 ans. Le concessionnaire gère la maintenance et la protection de la route grâce à l'expertise des sous-traitants sous la surveillance de la Direction générale des grands travaux. La deuxième journée de cet atelier a été consacrée aux échanges entre les partenaires et experts ayant participé à cet atelier dont la RDC, le Gabon, le Tchad, le Cameroun et la République centrafricaine.

B.L.

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue des champions, 4e journée

Les Young Boys de Berne s'inclinent à Gelsenkirchen face au Chakhtar Donetsk (1-2). Titulaire, Sylver Ganvoula s'est offert la première occasion du match : trouvé à la limite du hors-jeu, le capitaine des Diabes rouges fait parler sa puissance pour résister au retour de Matvienko et tente sa chance, mais son tir puissant du gauche n'est pas cadré (2e). A la 61e, son centre n'est pas loin de déboucher sur un csc ukrainien. Sans aucun point au compteur, le champion de Suisse est 34e sur 36.

Ligue Europa, 4e journée

Niels Nkounkou est resté sur le banc lors du succès de l'Eintrach Francfort face au Slavia Prague (1-0). Junior Tchibinda n'était pas dans le groupe du FK Riga, qui partage les points avec Anderlecht (1-1). Les Allemands sont 4e avec 10 points, les Lettons sont 32e avec 2 points.

Ligue Europa Conférence, 3e journée

Les Serbes du TSC Topola corrigent les Suisses de Lugano 4-1. Prestige Mboundou est entré à la 90e alors que le score était acquis. Sans Senna Miangué, blessé, le Cercle de Bruges prend un point chez les Autrichiens de Linz ASK (1-1). Les Brugeois sont 15e avec 4 points et le TSC est 23e avec 3 points.

Ligue 2, 13e journée

Amiens est freiné par la lanterne rouge, Martigues, qui revient de la Licorne avec 1 point (1-1). Dans les rangs picards, Yvan Iki Dimi était laissé à disposition de la réserve. Du côté martégal, Alain Ipiélé a été remplacé à la 77e minute, tandis que Bevic Moussiti Oko est entré en jeu à la 76e. Amiens est 6e avec 20 points, Martigues reste dernier avec 9 points. Très mauvaise opération du Red Star, qui sombre à Bauer face à un adversaire direct, Troyes. Coupés dans leur élan par l'interruption du match, en raison des jets de projectiles de leurs propres supporters, les co-équipiers de Fred Dembi, titulaire et remplacé à la 66e minute, ont été battus 0-3. Josué Escartin, également titulaire, est semé par Dong sur le 3e but (90e+3min).

Le Red Star est 17e avec 14 points. Ajaccio sort de la zone rouge après son succès face à Clermont (2-0). Trois Congolais étaient titulaires au coup d'envoi, deux sous le maillot corse, Ibayi et Ayessa, un sous la tunique puydomoise, Bassouamina. Parfois point d'appui loin du but (8e min), présent défensivement (tête sur sa ligne à la 37e min), Christopher Ibayi ne parvient pas à piquer sa tête, à la réception d'un corner à la 44e minute. Au retour des vestiaires, l'international congolais pousse Da Silva à la faute à l'entrée de la surface. Sur



Christopher Ibayi est impliqué dans les deux buts marqués par Ajaccio./DR

le coup-franc obtenu, Anziani ouvre le score pour l'AJA (48e min).

A la 64e minute, à la limite du hors-jeu, il appelle le ballon sur le côté droit. Servi, il fixe Jacquet, l'élimine d'un crochet du droit et dépose, du gauche, un centre parfait pour Strata (2-0). Sa première passe décisive de la saison, pour deux buts. Il a été remplacé à la 77e minute.

Dans l'axe de la défense corse, Jesah Ayessa a livré un duel de costaud face à Diedhiou. Parfois mis en difficulté, il a toutefois rempli sa mission, puisque les Clermontois n'ont pas marqué. Sur le côté droit du bloc clermontois, articulé en un 4-1-4-1 frileux, Mons Bassouamina a été peu en vue jusqu'à sa sortie à la 69e minute. Pas idéal pour se mettre en confiance au moment de rejoindre la sélection nationale.

Ajaccio est 15e avec 14 points, soit un de moins que Clermont, 12e. Battu à domicile par Dunkerque (1-0), Grenoble recule à la 8e place. Titulaire, Nolan Mbemba a été remplacé à la 68e minute, tandis que Loris Mouyokolo est resté sur le banc. Les Isérois comptent 17 points. Rodez corrige Annecy (5-1), avec Loni Laurent Quenabio titulaire sur la droite de la défense à trois. Les Ruthénois sont 11e avec 15 points.

Albanie, 13e journée, 1re division

Dans le derby de Tirana, le Partizani l'emporte 2-1 sur le terrain du Dinamo. Remplaçant, Archange Bintsouka est entré à la 67e minute, alors que le score était fait.

Le Partizani est premier avec deux points d'avance sur son premier poursuivant.

Allemagne, 10e journée, 1re division

Augsbourg partage les points avec Hoffenheim (0-0). Chrislain Matsima était titulaire pour la quatrième fois consécutive.

Francfort s'impose à Stuttgart (3-2), sans Niels Nkounkou, non retenu.

Allemagne, 18e journée, 4e division, groupe Nord

Oldenbourg l'Eintracht Nordenstedt (2-0). Entré à la 56e minute, Aurel Loubongo Mboundou a doublé le score à la 58e, inscrivant ainsi son premier but de la saison.

Angleterre, 15e journée, 2e division

Sans Han-Noah Massengo, absent du groupe pour le 3e match consécutif, Burney bat Swansea (1-0). Burnley est 4e avec 17 points.

Angleterre, 15e journée, 3e division

Remplaçant, William Hondermarck est entré à la 55e minute lors du match nul de Northampton Town, à Birmingham (1-1).

Huddersfield prend un point à Crawley (2-2), sans Loick Ayina, non retenu.

Angleterre, 17e journée, 5e division Fylde bat Gateshead (3-0), sans Of-frande Zanzala, non retenu.

Autriche, 15e journée, 3e division

Sans Queyrell Tchicamboud, non convoqué pour le 3e match d'affilé, Lask Junior chute face à l'USV Santa Anna (0-1).

Belgique, 14e journée, 1re division

Courtrai chute à domicile face à Antwerp (1-2), sans Mark Mampassi, blessé.

Le Cercle de Bruges coule face à Anderlecht (0-5), sans Senna Miangué, blessé.

Belgique, 11e journée, 2e division

Le RFC Liège bat le RWDM Molenbeek (2-1), sans Yannick Loemba, absent depuis le début de la saison. Mais avec Christ Makosso, titulaire en défense centrale et averti à la 76e minute.

Bulgarie, 15e journée, 1re division

Ryan Bidounga est resté sur le banc lors du match nul du CSKA 1948 à Hebar 1918 (1-1).

Chypre, 8e journée, 2e division Loïs Fauriel n'est pas entré en jeu lors du revers de Doxa face à l'Ayia Napa (0-1).

Croatie, 13e journée, 1re division

Titulaire dans le cœur du jeu, Merveil Ndockyt est l'artisan de l'ouverture du score de Gorica face au Dinamo Zagreb : sur un contre de son équipe, il effectue un double one-two avec Kolar, à qui le Congolais adresse un centre en retrait parfaitement dosé (1-0, 13e minute).

Les deux équipes se quittent sur un score de deux buts partout.

Espagne, 14e journée, 2e division

Gijón prend les trois points à Burgos sous les yeux de Pierre Mbemba et Yann Kombo, restés sur le banc.

Le match de la réserve se disputant simultanément, ils n'ont pas participé au succès sur le terrain du CF Avilés (0-4). Titulaire, Fred Loki a délivré une passe décisive à la 44e minute, sur le 3-0, avant d'être remplacé à la 63e.

Géorgie, 32e journée, 1re division

Dila Gori laisse probablement filer ses chances de titre après sa défaite à Iberia 1999 (2-3). Romaric Etou était remplaçant pour le troisième match consécutif et n'a pas joué depuis le 6 octobre.

A quatre matches du terme du championnat, Dila Gori est 3e à cinq longueurs du 2e et à neuf points du premier.

Israël, 10e journée, 1re division

Fernand Mayembo est sorti sur blessure à la 40e minute lors du revers concédé, à la 90e+5 minute, par l'Hapoel Haïfa chez le Beitar Jérusalem (0-1).

Italie, 10e journée, 1re division

Antoine Makoumbou et Cagliari arrachent le nul 3-3 face au Milan AC. L'international congolais a été remplacé à la 79e minute, à 2-3 en faveur du Milan.

Parma prend les 3 points à Venise (2-1). Gabriel Charpentier est entré à la mi-temps à 1-1.

Monza est tenu en échec par Lazio (1-1). Warren Bondo a été remplacé à la 89e minute.

Au classement, Parma est 13e avec 12 points, devant Cagliari, 16e avec 10 points, et Monza, 19e et avant-dernier avec 8 points.

Kosovo, 13e journée, 1re division

Drita l'emporte à Ferizaj (2-1).

L'équipe de Raddy Ovuoka, titulaire, est premier avec 3 points d'avance sur Ballkani.

Camille Delourme

OFC Plus de 2000 femmes mobilisées autour des activités sportives

La fédération de l'Organisation des femmes du Congo (OFC) du département de Brazzaville a lancé, le 9 novembre, ses activités sportives à travers une marche ponctuée par un match de ndzango opposant les Blacks panthères de l'OFC aux femmes du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA).

Conduite par la présidente du secrétariat exécutif fédéral de l'OFC du département de Brazzaville, Charlotte Opimbat, la marche a réuni plus de 2 000 femmes issues des neuf comités de Brazzaville et de l'île Mbamou. Elle est partie du rond-point Mougali au stade d'Ornano en passant par l'avenue des Trois martyrs, le pont centenaire, le rond-point boulevard et l'avenue des AET. Selon ses initiatrices, cette marche organisée par le biais du secrétariat de l'OFC-Brazzaville en charge de la Culture, du Sport, des Arts et Loisirs s'inscrivait dans le cadre du programme d'activités de cette union catégorielle du Parti congolais du travail (PCT).

À la tête de l'activité sportive, la présidente du secrétariat exécutif fédéral de l'OFC-Brazzaville a reconnu l'importance de la marche sur la santé humaine. « Cette marche fait partie de notre plan d'activités. Le sport c'est un tout, c'est bon pour le moral, pour l'organisme, pour notre état d'âme et les femmes doivent en pratiquer. La mission est accomplie car nous avons atteint notre stratégie de mobilisation. Dans les prochains jours, nous allons organiser d'autres activités qui vont



mettre en compétition les arrondissements », s'est réjouie Charlotte Opimbat.

La secrétaire fédérale chargée de la Culture, du Sport, des Arts et Loisirs de l'OFC-Brazzaville, Grâce Ivosot, de son côté, a indiqué que le programme sportif qui vient d'être lancé se poursuivra avec d'autres activités comme la sortie officielle des femmes du ndzango et l'élection Miss liputa. « Cette marche lance la sortie officielle du club des femmes

marcheuses de l'OFC Brazzaville. Après la marche, nous allons organiser une compétition des femmes Miss liputa dans les jours à venir », a-t-elle annoncé.

L'OFC a participé aux activités marquant l'an 49 de l'indépendance d'Angola

La fédération OFC-Brazzaville a participé aux activités marquant le 49^e anniversaire de l'Angola à travers un match de gala de ndzango organisé

Les femmes du PCT pendant la marche/DR au stade d'Ornano par la représentation nationale de ce pays au Congo. La rencontre opposant les femmes du MPLA aux Blacks panthères de l'OFC s'est jouée en présence de l'ambassadeur d'Angola au Congo, Vicente Muanda, et du président de la fédération du PCT de Brazzaville, Faustin Elenga. Score final 20 à 16 en faveur des Blacks Panthères de l'OFC.

En dépit du résultat, le diplomate angolais en poste à Brazzaville s'est sa-

tisfait de l'amitié qui existe entre les femmes du PCT et celles du MPLA. « Ce match s'inscrit dans le contexte de solidifier les relations entre les deux partis politiques. Nous avons voulu par ce match inviter les femmes congolaises à venir rendre hommage à notre anniversaire d'indépendance. Nous sommes très heureux et nous félicitons les femmes du PCT et les femmes de MPLA », a déclaré Vicente Muanda.

Le président fédéral du PCT, quant à lui, a rappelé le sens des relations entre la République du Congo et l'Angola. « Au-delà du sport, l'Angola et le Congo entretiennent des relations excellentes. Et à travers cette relation étatique, il y a aussi un lien entre les partis politiques. Le PCT et le MPLA entretiennent des relations très historiques. A l'occasion de cet anniversaire, nous ne voulons pas être en marge de cette célébration. Voilà pourquoi les amis MPLA nous ont invités à cette messe. Il ne s'agit pas du PCT qui a gagné mais ce sont les relations entre ces deux formations politiques qui ont gagné », a conclu Faustin Elenga.

Parfait Wilfried Douniama



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



MUSIQUE

Crush Mak sort son premier EP « Au-delà »

Depuis le 8 novembre, l'EP Au-delà de l'artiste musicien Crush Mak est disponible sur toutes les plateformes de téléchargement légal et via le lien <https://bfan.link/audela>.

Produit par le label Noblesse Communication, «Au-delà» est un voyage musical intime et personnel riche en mélodie qui explore les profondeurs de son âme et qui est mis sur le marché quelques mois seulement après le single «Let Me Love» qui l'a révélé au grand public.

L'EP «Au-delà » contient quatre titres. Sa voix limpide et ses merveilleux textes sont mis en avant dans l'EP qui est le reflet de la créativité de la sensibilité, de la polyvalence, mais surtout de la maturité de l'artiste Crush Mak.

Avec une plume à la fois poétique et sensible, il développe dans les rythmes alliant folklore et afrobeats entraînant des thématiques comme les droits des humains, la persévérance et l'amour... Une façon pour lui de continuer à pérenniser ce rythme musical si cher à son cœur. Des morceaux chantés en lingala, kituba et en français. « Je suis extrêmement fier et très enthousiaste de vous présenter mon tout premier EP "Au-delà" qui représente une partie importante de mon parcours artistique. J'ai voulu proposer quelque chose de personnel et de vrai qui reflète ma vision et ma musique et j'espère que mon public et les mélomanes seront captivés et réceptifs



» a-t-il déclaré à la sortie de l'œuvre musicale.

Adeptes du folklore et d'afrobeats, l'artiste musicien Makita Mabondzo Haid-Crush Bercy, plus connu sous le pseudonyme de Crush Mak, est un chanteur auteur-compositeur in-

terprète, danseur, guitariste, chorégraphe, originaire du Congo.

Avec la sortie de son EP, Crush Mak écrit un nouveau chapitre de sa carrière et entame une nouvelle aventure après trois ans d'hibernation.

Hervé Brice Mampouya

ALPHABÉTISATION

Des cours du soir ouverts à l'espace culturel Kintuari de la corniche de Foucks

Afin de permettre aux analphabètes ou semi analphabètes d'apprendre à lire ou à écrire le français, l'espace culturel Kintuari de la corniche de Foucks, à Pointe-Noire, vient de lancer les cours d'alphabétisation appelés communément «Cours du soir».

Dispensés en soirée deux fois par semaine, les cours d'alphabétisation vont permettre aux femmes et hommes analphabètes et semi analphabètes d'apprendre à lire et écrire en français. Ce qui va réduire à terme leur dépendance et d'être à l'abri de l'ignorance.

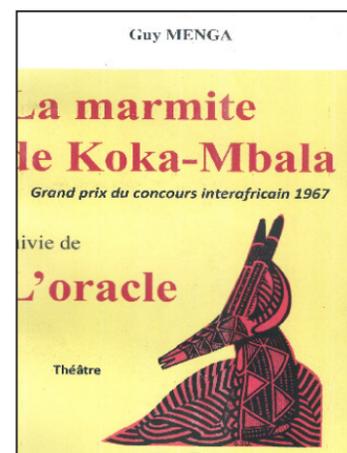
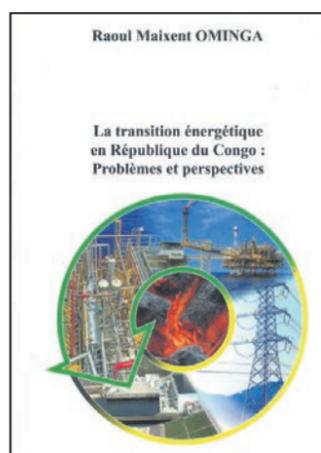
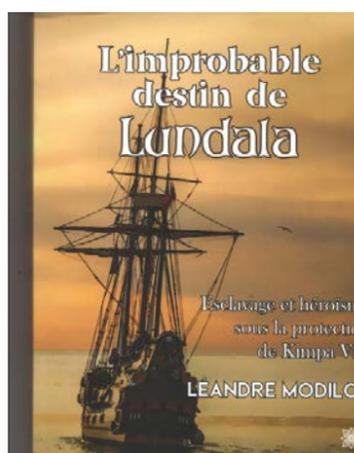
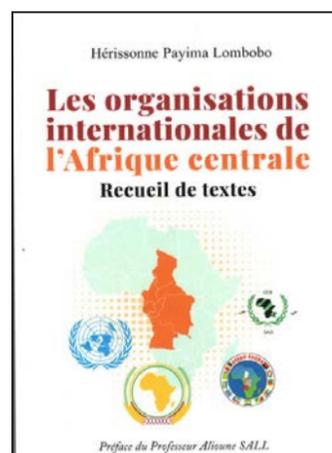
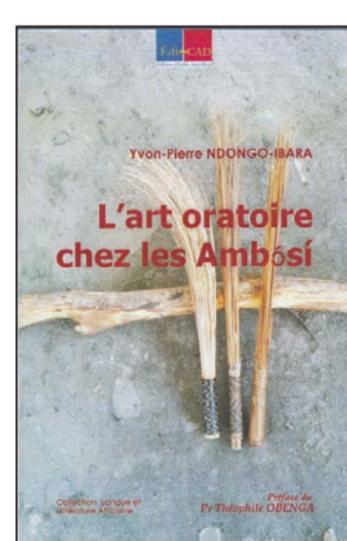
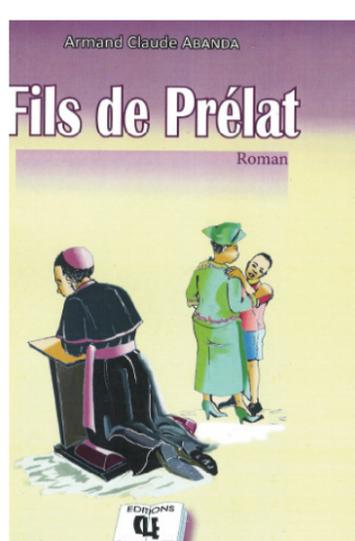
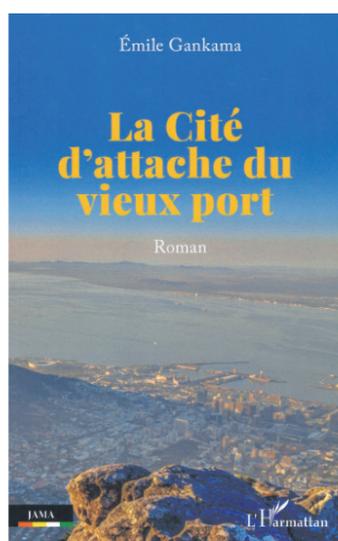
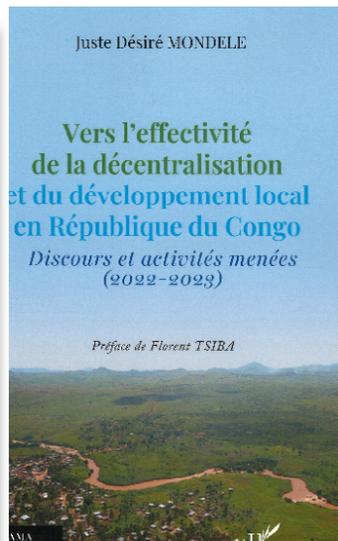
Selon Simon Jaegger Kimpouni, le promoteur-gérant de l'espace Kintuari, en initiant ce module, cela va permettre à plusieurs personnes analphabètes ou déscolarisées d'avoir une seconde chance d'apprendre et d'être en phase avec le célèbre dicton « Il n'est jamais trop tard pour apprendre ».

L'espace culturel Kintuari, situé dans le 2e arrondissement, Mvou Mvou, dispose en son sein d'une bibliothèque qui offre au public une variété d'ouvrages : romans, livres de contes, dictionnaires en plusieurs langues, des bandes dessinées pour enfants, sans oublier des manuels pédagogiques et éducatifs français, des jeux de lettres, mots croisés, scrabble, coloriages... L'espace est aussi équipé d'un local polyvalent dédié aux réunions, expositions, formations ou toute autre activité en salle. Grâce à Brigitte Lavalour, sa représentante en France, l'espace initie aussi des expositions et plusieurs autres manifestations culturelles dans ce pays et dans d'autres localités de l'Occident.

H.B.M.



EN VENTE



LUTTE CONTRE LA PIRATERIE ET LA CRIMINALITÉ MARITIMES

Un atelier organisé dans la ville océane

La capitale économique a abrité, du 5 au 7 novembre, un atelier de révision et de validation du manuel de procédures opérationnelles standards harmonisées (Posh) pour la lutte contre la piraterie et la criminalité maritimes, sous la houlette d'Olivier Eric Dibas-Franck, secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (Sepcim-Aemec).

La piraterie et l'insécurité maritimes constituent des menaces à la stabilité et à l'exercice des activités marines. Pour permettre à la République du Congo de faire face à ce fléau, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), avec l'appui financier du Japon, a décidé d'apporter un soutien multiforme à ce pays côtier dans sa lutte contre la criminalité maritime à travers l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités sur les Posh.

En effet, les Posh ont pour objectif de renforcer non seulement la coordination nationale entre les principales entités qui luttent contre la criminalité maritime, mais aussi de mieux préparer l'arsenal juridique en vue de mener des instructions judiciaires aboutissant à des procès contre les suspects.

L'atelier ainsi tenu a permis de renforcer les connaissances et les compétences des intervenants en cas de crise et d'améliorer leurs capacités à répondre de façon qualitative dans les délais impartis. Il a également servi de cadre de



La photo de famille / Adiac

coopération pour les agences d'application de la loi afin de renforcer la collaboration inter-agences en matière d'arrestation, de détention, de transfert, d'enquête et de collecte de preuves.

Dans son mot de clôture, Olivier Eric Dibas-Franck a indiqué qu'au terme de trois jours de travaux de réflexion et d'échange sur le document pour la lutte contre la piraterie et la criminalité maritime au Congo, ce qu'il considère, d'ailleurs, comme un navire battant pavillon Congo n'est toujours pas arrivé à bon port.

Pour lui, ce document qui contribuera sans nul doute à la construction des poursuites liées aux activités criminelles en mer et dans les eaux continentales dans le pays devra encore bénéficier d'un carénage au regard de la pertinence des contributions des uns et des autres. « Notre atelier demeure une boussole permettant de mieux cerner les procédures opérationnelles standardisées pour la lutte contre la piraterie et la criminalité en mer et dans les eaux continentales », a dit Olivier Eric Dibas-Franck

Le Sepcim-Aemec a ajouté que le Congo a bien fait de mettre en place un cadre juridique permettant de renforcer sa lutte contre la piraterie et la criminalité en mer et dans les eaux continentales grâce au présent atelier.

Les travaux menés en plénière ont également permis aux experts de faire un examen responsable du manuel de Posh qui, selon eux, nécessite davantage d'être étoffé. Ils ont formulé quelques recommandations, notamment procéder à une revue générale du manuel de Posh révisé dans le cadre d'une dé-

marche inclusive et permettre ainsi la mise en œuvre efficace des lois des espaces maritimes et fluviaux.

Dans son mot de circonstance Aliou Sall, représentant de l'ONUDC, s'est réjoui de la coopération que son agence a initiée avec les autorités congolaises depuis juillet 2021 à travers une première évaluation du cadre législatif qui a abouti à la rédaction d'un projet de loi finalisé et transmis au ministère de la Justice. « C'est pour moi l'occasion de réitérer encore auprès des autorités ici présentes l'importance d'accélérer la cadence pour que ce document aussi important puisse être adopté le plus tôt possible », a-t-il suggéré

Notons que cette activité a connu la présence de Louis Gabriel Missatou, premier vice-maire de Pointe-Noire, et de Jean-Pascal Koumba, secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire. A la fin des travaux, chaque participant s'est vu remettre des mains des autorités présentes une attestation de participation.

Hugues Prosper Mabonzo

Avis de Manifestation d'Intérêt No. Congo BU_25_RFGS_300954 Maintenance des Hottes du Laboratoire National de Santé Publique (LNSP)



Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops (CRS – USCCB) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention C19RM du Fonds Mondial, CRS en partenariat avec la Direction des Equipements et de la Maintenance du Ministère de la Santé et de la Population (MSP), souhaite recruter un prestataire qualifié pour la maintenance des hottes du Laboratoire National de Santé Publique (LNSP). Le prestataire devra spécifiquement :

- Identifier les utilisateurs et techniciens à former
- Installer les nouvelles hottes acquises par le LNSP
- Réaliser les diagnostics et procéder aux actions correctives de maintenance des Hottes
- Déterminer et acheter les pièces de rechange nécessaires à la maintenance des Hottes

Le LNSP dispose de 11 hottes réparties dans 4 laboratoires tel que ci-dessous :

Laboratoires	Désignations des Hottes
Bactériologie	PSM II HAIER HR40-IIA2
	FUME HOOD BIOBASE FH120PP
Parasitologie	PSM II TYPE BAKER SG404-INT 4FT
	FLUX LAMINAIRE HAIER HCB 900V CLASS 100
Biologie moléculaire	PCR CABINET AIRCLEAN 600
	FLUX LAMINAIRE BIOBASE
	PSM III ESCO 4FT
	PSM II TELSTAR
Salle Culture Parasitaire	PSM III BAKER
	PSM II HAIER HR40-IIA2
	FUME HOOD BIOBASE FH120PP

-Un dossier administratif :

- Numéro d'identification unique (NIU) et l'extrait du registre de commerce (RCCM)
 - Les évidences de régularité fiscale (Patente 2023, certificat de moralité fiscale, quitus CNSS)
 - La certification NSF 49
 - Le Relevé d'identité bancaire
- Un dossier technique :
- La présentation de l'entreprise
 - Les évidences d'expériences similaires
 - Les états financiers ou tout autre document montrant la capacité financière du prestataire
 - Les CVs du personnel Clé (Techniciens, Responsable technique, etc)

Les prestataires désirant manifester leur intérêt au présent AMI peuvent soumettre leurs dossiers par mail à l'adresse électronique bidcg@crs.org ou déposer sous pli fermé au bureau de CRS au plus tard le 29 novembre 2024 à 17 heures.

PRIMATURE

Le Premier ministre échange avec les membres de Tinda Energy Congo

Le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, s'est entretenu la semaine dernière avec Yannick Jutta, président directeur général de Tinda Energy Congo S.A, structure pilote du projet « Ignié 2021-2046 », en présence du ministre des Zones économiques spéciales (ZES) et de la Diversification économique, Jean-Marc Thystère-Tchicaya.

Les deux parties ont abordé plusieurs points relatifs à la mise en œuvre du projet « Ignié 2021-2046 » d'électrification hybride et extensible via le solaire et la biomasse qui s'inscrit dans une vision de respect écologique avec pour objectifs, entre autres, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la valorisation des déchets usuels. Pour ce faire, la société Tinda Energy Congo S.A se chargera de produire 65 MW d'électricité, soit 55 MW via une centrale solaire hybride et 10 MW à l'aide de la centrale biomasse dans un espace de cent hectares qui lui a été concédé dans la ZES d'Ignié.

« Le projet porte exactement sur la production de l'électricité via solaire

et biomasse pouvant renforcer les capacités de production d'électricité du partenaire et gestionnaire public Energie électrique du Congo. Le projet va aussi injecter l'électricité dans le parc industriel et commercial de Maloukou... Une fois le matériel sur place, nous aurons dix-huit mois de réalisation du projet car il nous faudra produire 55 mégawatts », a expliqué



Collinet Makosso et Yannick Jutta posant avec les collaborateurs/DR

« Le projet porte exactement sur la production de l'électricité via solaire et biomasse pouvant renforcer les capacités de production d'électricité du partenaire et gestionnaire public Energie électrique du Congo. Le projet va aussi injecter l'électricité dans le parc industriel et commercial de Maloukou... Une fois le matériel sur place, nous aurons dix-huit mois de réalisation du projet car il nous faudra produire 55 mégawatts »

Yannick Jutta.

Cet échange avec le Premier ministre a également été une opportunité de présenter la société partenaire chinoise « Complant » qui, de son côté, apportera un soutien financier dans l'exécution dudit projet.

Gloria Imelda Lossele

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Bruno Jean Richard Itoua défend la position du Congo à l'AEW

À l'instar d'autres membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Appo), le Congo soutient le mix énergétique qui implique à la fois les énergies renouvelables et le gaz naturel, combustible fossile le moins polluant. Participant au Cap-Town, en Afrique du Sud, à la Semaine africaine de l'énergie (AEW), le ministre congolais des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a appelé les producteurs africains à tenir le même langage sur la transition énergétique.

-La conférence AEW dédiée au développement énergétique du continent a mobilisé, du 4 au 7 novembre, des délégations gouvernementales de plus de vingt pays africains, y compris des experts et analystes du secteur pétrolier et gazier. Le rassemblement a permis de mettre en avant les immenses ressources du continent dans l'optique de garantir la sécurité de l'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel face à la demande sans cesse croissante de la consommation mondiale en hydrocarbures.

Le ministre congolais des Hydrocarbures a insisté sur la nécessité d'aller vers un plan global pour l'Afrique afin de résoudre les problèmes énergétiques sur le continent. La tribune de l'AEW a donc été l'occasion pour Bruno Jean Richard Itoua de porter non seulement la voix de son pays, mais aussi de réitérer la vision africaine sur le sujet, en prélude à la COP 29 sur le changement climatique qui se tient du



Stéphanie Barc et Bruno Jean Richard Itoua/DR

11 au 22 novembre à Bakou, en Azerbaïdjan.

S'agissant de la transition énergétique, le Congo pense que l'arrêt des investissements fossiles risquerait de compromettre le processus de développement, l'accès de la population à l'énergie comme le

gaz butane. Les défenseurs de la transition prônent la fin des énergies fossiles (pétrole, charbon) jugées plus polluantes pour l'énergie renouvelable. Ce procédé consiste à produire de l'énergie issue de ressources renouvelables non fossiles, non épuisables et non émettrices de

gaz à effet de serre.

À retenir que l'option du mix énergétique est de réduire la part consacrée aux énergies fossiles au profit d'énergies dites renouvelables, plus respectueuses de l'environnement et sans empreinte carbone, dans la consommation qu-

tidienne. « La position du Congo c'est d'aller vers le mix énergétique, dans lequel il y aura de l'énergie fossile et l'énergie renouvelable dont les proportions dépendront du marché. Le Congo n'a pas d'autres choix que d'aller vers le mix énergétique pour continuer d'assurer le financement de son développement, d'investir dans le social, les infrastructures de base », déclarait Bruno Jean Richard Itoua, lors du Business energy forum, en novembre 2021, regroupant les pays producteurs de la sous-région (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad).

En marge de ces assises, le ministre des Hydrocarbures a signé avec le directeur général de la société pétrolière Perenco Congo, Stéphanie Barc, deux nouveaux accords relatifs aux permis Kikalou et Likouala. La compagnie bénéficiaire a promis de réaliser des investissements sur ces puits matures.

Fiacre Kombo